

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2019

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes rendus des séances du 29 mars 2019.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E.
5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
7. Charlie Chaplin : Avenant 2019 aux conventions d'utilisation de l'accueil de loisirs maternel et primaire et de la Halte-Garderie.
8. Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) : Adhésion de la commune d'Orveau.
9. Budget primitif 2019 : Décision modificative budgétaire.
10. Actions pour le maintien de la gestion différenciée et la préservation de la biodiversité : Autorisation au Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental.
11. Autorisation au Maire de déposer une demande de subvention relative à une étude de faisabilité d'un projet photovoltaïque sur la butte de Montaubert.
12. Règlement de voirie : Approbation du Conseil municipal

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, M. Thierry MARAIS, Mme Marie-France PIGEON, M. Pierre MARCILLE, Maires-Adjoints, M. Olivier SCHINTGEN, Conseiller Municipal Délégué, Mme Simonne CADIX, Mme Michèle MAUNY, M. Olivier JOSSE, M. Christophe RICHARD, Melle Sarah STOEBNER, Mme Nicole GUERNEVE, Mme Françoise MAGYAR, M. Philippe BOUILLAGUET, M. Pascal BOVIS.

Etaient Absents : Mme Sandrine DERYCKE, (pouvoir à M. QUINTARD), Mme Valérie BERNARD, (pouvoir à M. NICOLAS), M. Stéphane HUET (pouvoir à M. BOVIS),

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 29 mars 2019.

Le Compte rendu de la séance du 29 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance.

M. SCHINTGEN est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Accord unanime.

Fait à Vert le Grand, le 24 mai 2019

Le Maire,


JC. QUINTARD

3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.

Commission Scolaire et périscolaire : Bruno NICOLAS

Un exercice PPMS Confinement s'est déroulé le 17 Mai 2019 ; en maternelle comme en élémentaire, tout s'est déroulé selon les procédures prévues.

Commission culture : Nicole SERGENT

La commission culture s'est réunie le 17 avril afin d'organiser la fête de la musique, qui je vous le rappelle aura lieu le samedi 22 juin sur la place du village à partir de 20h.

Commission voirie : Thierry MARAIS

La commission voirie sécurité s'est réunie le 15 mai dernier.

A l'ordre du jour :

- Règlement de voirie qui sera proposé au vote lors du point n°12.
- Rue des acacias, démarrage 2^{ème} phase en septembre.
- Travaux route de Leudeville, réfection et renforcement de la couche d'enrobé.
- Travaux route de Montaubert, (route qui descend en face des locaux de Semardel), les travaux de réfection des enrobés se fera de nuit.
- Prévision d'une journée de travaux de peinture sur la voirie.
- Prévision d'une journée d'enrobé en juin.

4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).

Conseil Communautaire : Jean-Claude QUINTARD

Le Conseil s'est réuni le 9 avril dernier.

Principaux points à l'ordre du jour :

- Approbation de l'avenant N°1 au contrat de ruralité du Val d'Essonne pour l'adhésion d'Itteville et demande de subventions au titre de la programmation 2019.
- Approbation du compte administratif 2018, du compte de gestion et du budget primitif 2019, du budget annexe « Déchets ménagers » de la CCVE. Le budget s'équilibre toutes sections confondues à la somme de 7 510 182,41 €
- Approbation du compte administratif 2018, du compte de gestion et du budget primitif 2019, du budget principal de la CCVE. Le budget s'équilibre toutes sections confondues à la somme de 79 661 266,03 €
- Vote et approbation des taux de fiscalité 2019 (inchangés depuis 2017).
 - o Taxe d'habitation : 8.09 %
 - o Taxe foncier bâti : 3.00 %
 - o Taxe foncier non bâti : 3.13 %
 - o Contribution sur foncier bâti des entreprises CFE : 22.4 %
- Vote du produit attendu de la taxe GEMAPI pour 2019 : 824 406.14 € contre 872 113,14 € voté en 2018
- Vote de la tarification des interventions du service d'aide à domicile pour 2019.

Vous retrouverez tout le détail du conseil communautaire sur le site internet de la CCVE.

CCVE Insertion : Bruno NICOLAS

Le 15 Avril 2019, j'ai assisté à l'assemblée générale de la Mission Locale des 3 Vallées (Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans) en tant que délégué de la CCVE. Ont été étudiés les points suivants :

- Bilan moral et compte de résultat 2018.
- Budget prévisionnel et orientations 2019.

Concernant notre territoire, sur 2018, 420 jeunes de la CCVE ont été accompagnés dont 12 de Vert le Grand ; 206 jeunes sont entrés en emploi en 2018 sur la CCVE.

Le rapport d'activité ainsi que les comptes sont disponibles en Mairie.

CCVE Commission Développement Economique : Bruno NICOLAS

La commission Développement Economique de la CCVE s'est réunie le 13 Mai 2019 avec à l'ordre du jour :

- Attribution de subvention pour des appels à projets de rénovation des façades commerciales 2019 (9 dossiers proposés dont 1 de Vert le Grand) pour un montant total de 16 067 €.
- Attribution de subvention pour des appels à projets d'accessibilité PMR des commerces 2019 (1 dossier en attente).
- Attribution de subvention aux associations de commerçants 2019 (2 dossiers proposés) pour un montant de 4 000 €.

CCVE Commission Transports Mobilité : Bruno NICOLAS

La commission mixte Finances / Transports-Mobilité de la CCVE s'est réunie le 20 mai 2019 ; ont été abordés les points suivants :

- Tarifs des abonnements des circuits spéciaux scolaire 2019 -2020 et participation financière de la CCVE ; celle-ci s'élèvera à 75 € par élève transporté (pour les écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées publics et privés conventionnés) ; c'est une somme totale prévisionnelle de 167 850 €. A noter que pour un élève éligible (correspondant aux lignes régulières et scolaires) le tarif est de 308,50 € hors subvention départementale ; le coût réel pour un élève non éligible est réellement de 882,30 € par an.
- Adhésion de la CCVE à l'ADUMEC (Association de Défense des Usagers et des Maires Elus en Colère) contre le schéma directeur de restructuration du RER D.
- Règlement régional des circuits spéciaux scolaires.

5. Compte-rendu d'activité des Syndicats

SIREDOM : Jean-Claude QUINTARD

Le comité Syndical s'est réuni le 15 mai 2019.

Principaux points à l'ordre du jour

- Prise acte d'un arrêté préfectoral du 18 avril 2019 pour la mise en conformité des statuts du SIREDOM.
- Fixation du produit de la TEOM pour les communes de l'ex SICTOM du Hurepoix 2019.
- Actualisation du tableau des effectifs.
- Mise en place du don de jours de repos pour proches aidants.
- Majoration horaire pour travail du dimanche et jours fériés.
- Modification des grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition au sein du SIREDOM.

Vous trouverez le détail de toutes les délibérations sur le site internet du SIREDOM.

Charlie Chaplin : Bruno NICOLAS

Le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'association Charlie Chaplin se sont réunis les 4 et 11 Avril 2019. Ont été étudiés les points suivants :

- Bilan financier et bilan d'activités 2018 : 7 enfants de Vert le Grand ont fréquenté la halte-garderie en 2018 pour un total de 1 020 heures facturées et aucun en accueil de loisirs.
- Budget prévisionnel 2019 avec la grille des tarifs (identique à 2018).
- Carte d'adhérent (15 €).
- Election du représentant des parents.
- Par ailleurs, on envisage l'agrandissement du bâtiment, car actuellement une vingtaine d'enfants sont refusés chaque mercredi.

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

M. QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation (montants TTC) :

- Stores école élémentaire (LETESSIER)	4 299.84 €
- Machine à laver cantine (CARMINOX)	9 279.60 €
TOTAL :	13 579.44 €

7. Charlie Chaplin : Avenant 2019 aux conventions d'utilisation de l'accueil de loisirs maternel et primaire et de la Halte-Garderie.

M. NICOLAS présente aux membres du conseil municipal les avenants 2019 relatifs à la participation communale pour l'accueil maternel et primaire et pour la halte-garderie dans le cadre du contrat enfance signé en décembre 1994.

Ces 2 avenants correspondent à la participation sur l'année 2019. La régularisation de l'année 2018, en tenant compte de la fréquentation de chaque commune sera l'objet de prochains avenants présentés lors d'un futur Conseil Municipal.

Il a été voté en conseil d'administration de l'association Charlie Chaplin du 18 janvier 2018 que la participation financière de la commune au titre de l'année 2019 serait de :

Accueil de loisirs maternel : 500 €

Accueil de loisirs élémentaire : 500 €

Soit un total pour l'accueil de loisirs : 1000 €
Halte - garderie : 8000 €

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer ces avenants.

8. Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) : Adhésions de la commune d'Orveau.

Le Comité Syndical du SIARCE a délibéré à l'unanimité le 28 mars dernier pour accepter l'adhésion de la commune d'Orveau.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Commune d'Orveau.

9. Budget primitif 2019 : Décision modificative Budgétaire.

M. QUINTARD propose aux membres du conseil municipal, la décision modificative budgétaire suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-675 : Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 909 068,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6761 : Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	253 902,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7761 : Différences sur réalisations (négatives) transférées en investissement	0,00 €	0,00 €	988 970,72 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 162 970,72 €	0,00 €	988 970,72 €	0,00 €
R-775 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	1 174 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	1 174 000,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 162 970,72 €	0,00 €	2 162 970,72 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 174 000,00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 174 000,00 €
D-192 : Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	988 970,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-192 : Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00 €	0,00 €	253 902,04 €	0,00 €
R-2111 : Terrains nus	0,00 €	0,00 €	156 032,30 €	0,00 €
R-2115 : Terrains bâtis	0,00 €	0,00 €	1 253 513,22 €	0,00 €
R-21318 : Autres bâtiments publics	0,00 €	0,00 €	493 425,20 €	0,00 €
R-2132 : Immeubles de rapport	0,00 €	0,00 €	6 097,96 €	0,00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	988 970,72 €	0,00 €	2 162 970,72 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	988 970,72 €	0,00 €	2 162 970,72 €	1 174 000,00 €
Total Général		- 3 151 941,44 €		- 3 151 941,44 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

10. Actions pour le maintien de la gestion différenciée et la préservation de la biodiversité : Autorisation au Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

M. MARCILLE, présente le dossier aux membres du conseil municipal :

La Région Ile-de-France, en partenariat avec l'ARB Ile-de-France (Agence Régionale de la Biodiversité) s'engage pour la préservation et la restauration de la biodiversité francilienne et lance un appel à projet en vue d'aider les communes dans leurs démarches.

M. MARCILLE rappelle, aux membres du conseil municipal, l'engagement de la commune dans cette voie, notamment depuis 2012, avec le programme Phyt'Essonne.

Désireuse d'aller plus loin, la collectivité souhaite travailler différents axes :

- Communication et information à destination des habitants (affiches, flyers.....) : 3 710.00 €
- Réalisation des analyses de sols, préservation du territoire... : 9 400 €
- Plantations d'arbres : 72 194 €
- Formations auprès des agents municipaux : 2 400 €

Soit un total de 85 304 € HT et 2 400 € (formation) et un montant de 102 000 € TTC.

Après discussion,

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de préservation et de restauration de la biodiversité francilienne et autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil régional d'Ile-de-France et du Conseil Départemental de l'Essonne.

11. Autorisation au Maire de déposer une demande de subvention relative à une étude de faisabilité d'un projet photovoltaïque sur la butte de Montaubert.

M. QUINTARD présente aux membres du conseil municipal le projet :

« Propriété de la commune, le site de la butte de Montaubert a fait l'objet successivement d'une exploitation de carrière, puis de décharge, jusqu'à sa fermeture en 1989. Depuis cette date, la surveillance environnementale a été opérée par SEMARDEL dans le cadre d'un arrêté préfectoral de suivi trentenaire. Parvenu au terme de ce suivi trentenaire, il convient désormais de définir un avenir pour ce site. Les parties ouest et est du site sont occupées par des Espaces boisés classés (EBC) qu'il convient de préserver. La partie sud, actuellement nue, revêt, par son exposition, un intérêt territorial potentiel en matière de production d'énergie renouvelable, et plus particulièrement d'énergie solaire. Ce type d'énergie constitue une étape préalable indispensable à l'émergence d'une énergie décarbonée et locale au service des citoyens. Située à l'entrée de l'Ecosite, la mise en place d'une ferme photovoltaïque permettrait d'une part d'embellir cette entrée en confirmant la vocation éco-industrielle de l'Ecosite, et d'autre part d'asseoir la transition de l'Ecosite vers un puits d'énergie renouvelable locale.

Le projet s'étendrait ainsi sur la surface nue d'une superficie de 4 hectares environ, et présenterait une puissance de 3.9 MWc.

La Commune de Vert le Grand s'est toujours montrée pionnière et active en matière de protection de l'environnement et de production d'énergie renouvelable. Elle propose donc de lancer une étude de faisabilité technique et économique permettant de s'assurer de la viabilité d'un tel projet. Le montant de cette étude est estimé à 30 K€ HT environ. Compte tenu de l'aspect structurant du projet pour le territoire, le financement de cette étude fera l'objet de demandes de subvention auprès de l'ADEME du département de l'Essonne et de la Région Ile de France, qui a fait du développement d'énergie renouvelable et locale un des axes forts de sa politique.

Compte tenu de la complexité de montage et de financement de ce type de projet, la commune s'associera dans cette démarche à SEMARDEL, qui reste exploitant du site au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'Environnement.

La commune se fera accompagner par son AMO pour le suivi de ce dossier et la constitution du cahier des charges pour le choix du bureau d'études.

M. QUINTARD demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional et de l'ADEME du Département de l'Essonne pour financer les études.

Accord unanime du Conseil municipal.

12. Règlement de voirie : Approbation du Conseil municipal.

M. MARAIS présente aux membres du conseil municipal, la proposition de règlement de voirie communale.

Les commissions voirie et Sécurité ont travaillé sur ce règlement lors de la réunion du 15 mai dernier. Cela permettra d'exiger lors de travaux par des concessionnaires ou particuliers de faire un état des lieux avant et après travaux pour la remise en état du domaine public à l'identique.

Après discussion, le conseil municipal adopte à l'unanimité le règlement de voirie proposé.

Questions diverses.

Jean-Claude QUINTARD :

- Le carnaval des écoles aura lieu à 10 heures le 15 juin.
- 6 à 8 camions citernes partent chaque jour de VERMILION pour rejoindre un site de raffinage en France ou en Allemagne sauf le dimanche.
- Le nom de la voie nouvelle du programme NEXITY sera : Rue des Fermes ; la numérotation va être mise en place.

Nicole SERGENT :

La MARPA fêtera son 6^{ème} anniversaire le 7 juin prochain. La fête de la musique aura lieu le 22 juin place du village.

Sarah STOEBNER :

A-t-on des informations sur les migrants qui doivent s'installer sur le site de l'INRA ?

Jean-Claude QUINTARD :

83 réfugiés hommes sont recueillis dans les pavillons. Ils sont suivis par une association et ce jusqu'à fin décembre 2020.

Nicole GUERNEVE :

La fête du village aura lieu les 24, 25 et 26 août. Animations et spectacle brésilien en préparation.

Philippe BOUILLAGUET :

Informe que les déversoirs à la déchetterie sont abîmés par les poids lourds et signale que les bus de la 202 roulent trop vite dans le village.

Jean-Claude QUINTARD :

Les bavettes des déversoirs seront remplacées par du caoutchouc rigide.

Pascal BOVIS :

1/ Qu'en est-il de la mise hors d'eau du Château et du Pigeonnier ?

Michelle MAUNY :

Le Château est déjà mis hors d'eau. Le problème des charpentes très abîmées est que cela entraîne l'affaissement de la toiture.

Bruno NICOLAS :

L'architecte doit faire une étude pour une réhabilitation complète du Pigeonnier.

2/ Où en est-on sur l'aménagement de l'entrée du complexe sportif « Serge DASSAULT »

Jean-Claude QUINTARD :

Le dossier est en cours, le permis va être déposé.

3/ Signale que des subventions Régionales sont possibles pour la réalisation d'un terrain synthétique.

Nexity :

Signature chez le notaire le 14 juin.

Démolition le 17 juin.

Début des constructions en septembre pour une livraison en 2020.

Olivier SCHINTGEN :

Le 22 juin : La commission Embellissement village et l'association APPACE organise une randonnée à vélo pour découvrir le plateau agricole et ses paysages dans le cadre de l'opération ESSONNE VERTE / ESSONNE PROPRE.

A la Bourdaisière : Remise des prix pour les maisons fleuries et maisons illuminées.

A cette occasion, seront remises les médailles du travail.

Marie-France PIGEON :

22 juin à 11 h 00 aura lieu à la stèle de la Ferme des Noues la commémoration des 75 ans du crash du bombardier américain.

La pêche à la truite dans les douves du Château, le samedi 15 juin, s'est très bien passée. 45 enfants ont participé.

Bruno NICOLAS :

Le traçage des jeux dans la cour a été fait pendant les vacances.

Je précise que la remise des prix aux écoles se fera le Vendredi 21 Juin à 15h15 aux écoles.

J'ai assisté le 13 Mai 2019 à une réunion à la CCVE sur le déploiement de la fibre optique en Essonne et plus particulièrement sur la CCVE. Comme indiqué dans le flyer que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, Vert le Grand fait partie du « Jalon 2 », c'est à dire :

- Etudes techniques sur les travaux à réaliser (fait de Septembre 2018 à Mai 2019) ; études terminées.
- Travaux de voirie pour le passage de la fibre sur le domaine public (de Juin à Décembre 2019).
- Commercialisation avec les Fournisseurs d'Accès Internet (de Janvier à Juin 2020).
- Une réunion publique (concernant plusieurs communes proches) aura lieu début 2020.

C'est un budget de 90 M€ pour 123 communes de l'Essonne.

Séance levée 21 h 15.